

Monsieur le Commissaire National Civil.



Nos Cousins sont trop ulcérés pour ne pas s'exprimer  
 dans votre sein le mécontentement de notre position, ils viennent  
 chaque jour plus critique et plus accablante, ce matin le  
 Corps de la Croix des Bouquettes a été tenu en séance  
 affective, les hommes de Couleur s'étant retirés plus  
 tôt. On a repris avec quelque bruit semblance de la  
 marche du Port au Prince, les manifestations de la rue  
 de la rue fugitive de différentes habitations, les font  
 porter à des attroupements, dont le résultat a été le  
 déarmement de plusieurs Blancs suborég, d'expulsion  
 de plusieurs habitations; les esclaves dénommés de la rue  
 de la rue; mais quel désordre et ne pourrions-nous  
 pas occasionner, nous tremblons pour une déroute  
 générale; les hommes de Couleur inconsciemment chargés  
 que la retraite et nous ne pourrions les réprimer  
 en même temps que les bruits de sortis existeront  
 avec nous. Sont nuls, mais le secours du Port  
 au Prince nous porte à des conjectures. Si l'insurrection  
 que nous nous le passy restera dans le tremblement; nous  
 n'est plus que à présent; nous seul Monsieur  
 le Commissaire pouris nous apporter le remède  
 la Confiance est entière dans nos approvisionnements  
 tactiques et il nous est possible de nous rendre un

17

Je t'attends & parviens ainsi. c'est le seul moyen de sauver la garnison  
du Cul de Sac

Monde Soumis avec Respect

Monsieur le Comissaire Particulier

est le Comissaire de la  
obéissance & l'obéissance

Provence

Commissaire

D'Esperance

Commissaire

à la Croix. Du. Bouquets  
le 21. Mars 1792.

S. J. sans parler au fort au. Sine  
en vous ferait. il pas possible, Monsieur,  
le Comissaire, de débarquer au fort  
et de vous rendre ici, en nous informant  
de jour pour que nous vous fassions  
tenir des voitures au bord de la  
Mer :

off. m. a. l.

Signature